



« VL  
C. Rogues  
Virginie

Monsieur le Président de la Communauté  
de Communes du Val de Morteau  
B.P. 53 095  
25 503 MORTEAU Cedex

Les Fontenelles, le 18 août 2022

**Objet : Avis sur la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Montlebon**

*Dossier suivi par : Tania Jalocha*

03.81.68.53.51 – [tania.jalocha@parcdoubshorloger.fr](mailto:tania.jalocha@parcdoubshorloger.fr)

Monsieur le Président,

*Cher Cédric,*

Suite à la consultation sur le projet de modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montlebon, le PNR du Doubs Horloger émet un avis favorable à cette modification. En effet, le PNR ne présente pas d'observation sur la réduction de l'emplacement réservé n°1, le repérage d'une ferme comme pouvant changer de destination et les ajustements du règlement proposés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

*Amitiés*



Le Président  
PNR du Doubs Horloger  
Denis LEROUX

